

Diaporama "Connaître et comprendre la Commune"

Approfondir
ses connaissances
sur la commune.



Public cible :

Adressé à un public qui possède déjà une certaine connaissance des réalités communales et qui souhaite les approfondir sur l'un ou l'autre aspect.



Nombre idéal de participants :

Entre 10 et 30 personnes



Durée de l'animation :

De 30 minutes à 2h, en fonction des thèmes que l'animateur souhaite aborder



Matériel nécessaire :

Fourni en annexe :

- Le Power Point sur CD

Non fourni en annexe :

- Un projecteur et un écran
- Le dossier Points de Repères "Connaître et comprendre la Commune", édité par les EP en 2010, n'est pas indispensable mais peut être utile pour apporter des informations complémentaires et nourrir le débat.

Les Equipes Populaires souhaitent être tenues au courant de vos travaux.

Dans le souci de donner écho aux paroles citoyennes, n'hésitez pas à nous communiquer le résultat de vos débats.

Contact : Equipes Populaires, 48 rue de Gembloux, 5002 St-Servais • 081/73.40.86 • vanderborght@equipespopulaires.be

Objectif

Permettre à chaque participant de mieux comprendre le fonctionnement communal.

Spécificité de cette animation

Le diaporama présenté ici s'adresse à un public qui a déjà eu l'occasion de travailler sur le thème de la commune et qui maîtrise les bases du fonctionnement communal. Vous y trouverez les éléments les plus importants du Points de Repères « Connaître et comprendre la Commune ».

Nous vous conseillons de ne pas présenter l'ensemble du Power Point lors d'une même animation. Le diaporama comporte 55 diapos avec un contenu dense. Il est donc important d'utiliser cet outil comme d'une malle dans laquelle vous pouvez puiser l'information nécessaire.

Selon les questions particulières que se pose le groupe, l'animateur pourra mettre de côté certaines parties du document pour se centrer davantage sur d'autres.

Déroulement de l'animation

Etape 1 :

Préparation

1. L'animateur repère l'un ou l'autre point du Power Point qu'il importerait d'approfondir avec les participants.
2. L'animateur prend le temps de préparer son exposé et de vérifier qu'il maîtrise bien le contenu de la partie à présenter. Il peut s'aider du Points de Repères « Connaître et comprendre la Commune » pour approfondir sa connaissance du sujet.

Etape 2 :

Présentation

3. L'animateur présente le diaporama au groupe. Il n'hésitera pas à vérifier que les participants comprennent bien les informations transmises et à laisser un temps pour des questions d'éclaircissement. Il peut également illustrer les informations par des exemples concrets tirés de la commune dans laquelle les membres du groupe vivent ou se réunissent.

Etape 3 :

Discussion et évaluation

4. L'animateur invite les participants à réagir à cette animation et aux suites qui pourraient lui être données.

